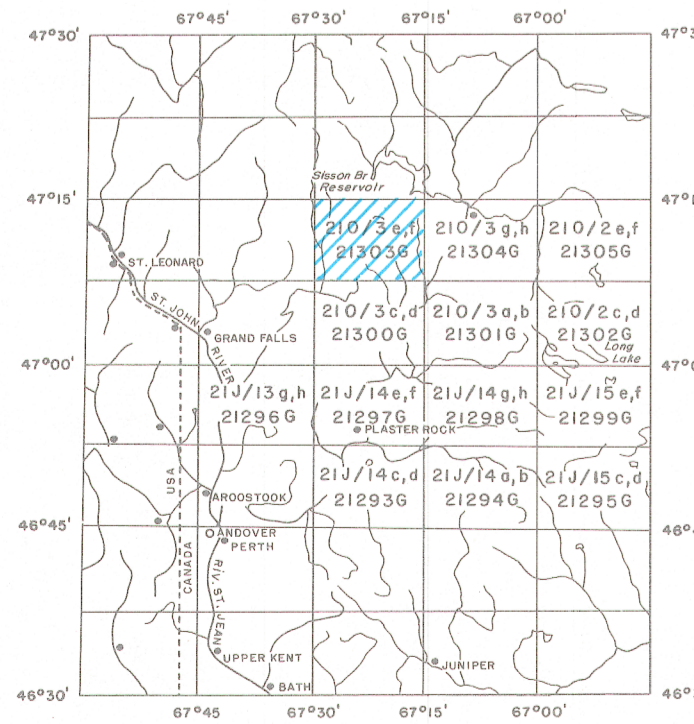


21300 G, 210/3c,d



INDEX MAP  
CARTE DE LOCALISATION

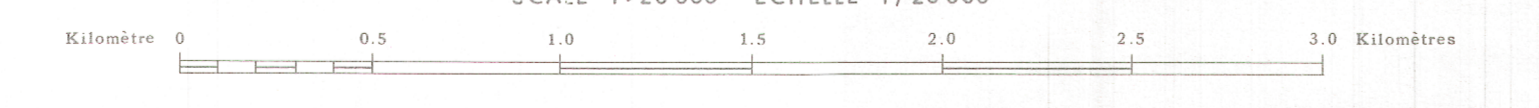
ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)  
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)

250 gamma	
50 gamma	
10 gamma	
2 gamma	
Magnetic depression	
Magnetic depression	
Flight lines	
Flight lines	
Flight altitude	
Altitude du vol	
1 gamma = 10 <sup>-4</sup> tesla in SI units	
1 gamma = 10 <sup>-4</sup> tesla in units G	

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP  
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21300 G CARTE  
210/3e,f  
NEW BRUNSWICK  
NOUVEAU-BRUNSWICK

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000



Contribution to Canada-New Brunswick Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.  
Contribution à l'Entente quadripartite Canada/Nouveau-Brunswick sur l'Exploitation minière 1984-1989 faisant partie de l'Entente de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.

This map was compiled from data recorded by Geophysica Service Inc. between August 24, 1985 and November 5, 1985 using an helicopter borne gradiometer. Two cesium vapor magnetometers of 0.005 gamma resolution and vertically separated by 2 m were towed under an helicopter at an average elevation of 150 m above ground. The average traverse and control line spacing were respectively 300 m and 12 km. Flight path recovery was effected using a video tape recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter. After editing the survey data, the coordinates of the traverse and control lines and differences in their magnetic values were printed out for use in the ground leveling analysis. Then, the total field values from the lower magnetometer were interpolated on a 50 m grid for the drafting of the isomagnetic curves by a digital plotter. No regional correction was made for the earth's magnetic field. The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.  
Copies of this map may be obtained either from the New Brunswick Department of Natural Resources, Geological Survey Branch, Mineral Resources Division, P.O. 3000, Fredericton, N.B. E3B 5H1, and from P.O. 50, Bathurst, N.B. E2A 3E1 or the Geological Survey of Canada, 201 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E8.  
The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée d'après les données magnétiques par les services Géophysiques Inc. à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère entre le 24 août 1985 et le 5 novembre 1985. Deux magnétomètres à vapeur de césium d'une résolution de 0,005 gamma et séparés de 2 m furent remorqués sous l'hélicoptère, à une élévation moyenne de 150 m au-dessus du sol. L'espacement moyen des lignes de vol était de 300 m tandis que les lignes de contrôle ont été espacées avec un espacement moyen de 12 km. Le recouvrement des lignes de vol a été effectué à l'aide d'un ruban vidéo enregistré par une caméra installée verticalement dans l'hélicoptère. Après avoir édité les données, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ainsi que les différences de leurs valeurs magnétiques ont été imprimées pour servir à l'analyse minutieuse du nivellement. Les valeurs du champ total du gradiomètre inférieur furent ensuite interpolées sur une grille dont les carrés mesurent 50 m de côté afin de faciliter le tracé des courbes isomagnétiques à l'aide d'une imprimante numérique. Aucune correction n'a été effectuée relativement au gradient du champ magnétique terrestre. Le base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique à l'échelle 1:50 000, publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa. Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Richesses naturelles, Direction des terres géologiques, Division des Ressources minières, c.p. 3000, Fredericton, N.B. E3B 5H1 et à l'endroit suivant, c.p. 50, Bathurst, N.B. E2A 3E1 ou à la Commission géologique du Canada, 201 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E8. Les données de base utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

MAP 21300 G CARTE  
210/3e,f  
NEW BRUNSWICK  
NOUVEAU-BRUNSWICK